



Etaient présents : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Régis JOUDRIER

Ordre du Jour

1. Réflexion sur l'évolution des intercommunalités : point sur les compétences
2. Conseil communautaire des jeunes
3. Projet Patrimoine : travail autour de la photo
4. Lancement étude eau/assainissement
5. Choix maison d'artisan d'art d'Anglards
6. Réalisation d'un pôle loisirs nature en forêt : faisabilité, montage
7. Questions diverses
 - a. Demandes de subventions
 - b. Augmentation temps de travail agent et modification du tableau des effectifs

1. Réflexion sur l'évolution des intercommunalités : point sur les compétences

Le Président rappelle aux élus les évolutions prévues dans le cadre de la loi NOTRe. Outre la fusion des communautés de communes du Pays de Mauriac et de Salers et l'harmonisation induite de leurs deux champs de compétences, cette loi impose également des prises de compétences nouvelles à plus ou moins longues échéances. Il précise que les nouvelles prises de compétences seront effectives en cas de fusion comme en cas de statuquo.

Ainsi, il présente le travail préalable réalisé par les directeurs des deux communautés de communes. Les élus prennent bonne note des échéances de réflexion à mettre en œuvre afin de se conformer aux nouvelles exigences de la loi.

2. Conseil communautaire des jeunes

Le Président rappelle le projet de création d'un conseil communautaire des jeunes.

Il précise le prochain déroulement de la procédure :

- Envoi dans les mairies d'un mail pour recenser les enfants pouvant s'inscrire
- Envoi de matériel : flyers, guide du jeune conseiller pour que les maires puissent les distribuer et mobiliser les jeunes de leur territoire
- Publicité et conférence de presse de la communauté de communes
- Mise en place du conseil communautaire des jeunes : début octobre

3. - Projet Mon Paysage Mon Patrimoine (DEB 2016 031)

Le Président que la Communauté de Communes du Pays de Salers développe un projet autour du patrimoine, des paysages et de la photographie ancienne : "Mon paysage, mon patrimoine".

Les élus valident les demandes de subvention et le plan de financement proposé.

4. Lancement étude eau/assainissement

Le Président rappelle le travail des groupes eau et assainissement. Il précise que CIT a été sollicité pour rédiger un cahier des charges et estimer le montant de l'étude.

Par ailleurs les services réalisent les démarches de demandes de subventions.

5. Choix maison d'artisan d'art d'Anglards

Le Président rappelle le départ de la lissière dans la maison d'artisan d'art d'Anglards de Salers. Il précise que deux candidatures de peintres ont été reçues. Les dossiers de candidatures sont examinés.

→ Les élus retiennent la candidature de Monsieur PASSANI qui doit préciser sa date de venue.

6. Réalisation d'un pôle loisirs nature en forêt : faisabilité, montage : Choix prestataire - (DEB 2016 030)

→ Les élus décident de retenir la proposition du cabinet Mérimée qui se compose de la manière suivante:

- 1ère tranche ferme: 9300€HT
- 2e tranche conditionnelle : 13400€HT
- 3e tranche conditionnelle: 12875€HT

Tous frais de secrétariat, de reproduction et de déplacements compris.

7. Questions diverses

a. Demandes de subventions

Association	Demande	Réponse
AS Ayrens St Illide	Finale Coupe Combourieu	Négative sera étudiée par le Conseil Départemental
Marchés de pays de Fontanges	Animations	Négative
EHPAD Lizet	Projet atelier culinaire	Négative
Association de sauvegarde du four banal de Lavergne	adhésion	Négative

b. Augmentation nombre d'heures Adjoint technique 2e classe Jean-Claude DELPRAT (DEB 2016 045) et modification du Tableau des effectifs (DEB 2016 044)

Le Président propose d'augmenter le nombre d'heures de travail du poste d'Adjoint technique 2e classe occupé par Monsieur Jean-Claude DELPRAT. Il précise que ceci a été réalisé en concertation avec la commune de Brageac qui employait Jean Claude à mi-temps auparavant.

→ Les élus valident l'augmentation d'heures proposée.

Dans ce cadre, il précise qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs qui recense par filière l'ensemble des emplois permanents créés au sein de la Communauté de Communes du Pays de Salers, que ces emplois soient affectés ou vacants, destinés aux agents titulaires ou non titulaires (emplois contractuels permanents).

Il précise qu'il n'existe pas d'emploi aidé au sein de la collectivité à ce jour.

→ Les élus à l'unanimité, valident le tableau des effectifs, approuvent les suppressions et les créations de postes et autorisent le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

		POSTES CREES	POSTES AFFECTES	POSTES VACANTS	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MISE A DISPOSITION
FILIERE ADMINISTRATIVE	ATTACHE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	SECRETAIRE DE MAIRIE	1	1	0	TITULAIRE	3H	
	ASSISTANT DE CONSERVATION	1	1		TITULAIRE	35H	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	REDACTEUR	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	EPIC
	AGENT SAISONNIER	1	1	0	CONTRACTUEL	18H	EPIC
	TOTAL	7	7	0			
		POSTES CREES	POSTES AFFECTES	POSTES VACANTS	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MISE A DISPOSITION
FILIERE TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	4	4	0	TITULAIRE	35H	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	EPIC
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	28H	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	CONTRACTUEL	4H	
	ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	2	2	0	TITULAIRE	35H	
TOTAL	10	10	0				